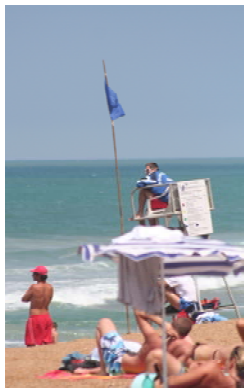


Le bilan 2004-2007 du Défi Côte Basque : « Reconquête de la qualité des eaux de baignade »

Préambule

Ces dix dernières années, la reconquête de la qualité des eaux de baignade de la Côte Basque s'est affirmée comme un objectif écologique et stratégique des collectivités, soucieuses de préserver l'image positive du territoire Pays Basque et d'afficher leur volonté d'un développement économique durable.



De 1995 à 2004 les communes du littoral basque ont donc investi plus de 90 millions d'euros en travaux d'assainissement pour traiter les eaux usées domestiques.

Ces programmes ont été accompagnés financièrement et techniquement par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Département des Pyrénées Atlantiques et la Région Aquitaine.

En 2004, les collectivités estiment que 60 millions d'euros supplémentaires sont nécessaires afin de protéger durablement ces eaux de baignade, notamment lors d'épisodes pluvieux importants.

Le Défi Côte Basque : Une démarche partenariale

L'opération « Défi Côte Basque » a pour but d'inciter les collectivités à poursuivre les efforts déjà entrepris en matière d'assainissement sur le littoral.

Le Défi s'inscrit dans les procédures territoriales initiées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et s'est concrétisé le 26 juillet 2004 par la signature d'un accord cadre en partenariat avec le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Région Aquitaine et le Conseil des Elus du Pays Basque.

Cette convention prévue de 2004 à 2007 porte sur la mise en œuvre de ce programme d'assainissement évalué à 60 millions d'euros, comportant une cinquantaine d'opérations et concernant onze communes du littoral basque structurées, à ce jour, en 5 maîtres d'ouvrages (Communauté d'Agglomération du BAB, Communauté de Communes Sud Pays Basque, Syndicat URA, SIVOM Uhabia et commune de Bidart) ayant compétence en la matière.

Les travaux engagés sur la période 2004-2007, ont ainsi bénéficié de par la signature de cet accord d'une subvention bonifiée (de 10 à 20% de plus par rapport aux interventions classiques) de la part de l'Agence de l'Eau, auxquelles se rajoutent les aides de la Région et du Département.

Une animation et un portage politique assurés localement par le Conseil des Elus du Pays Basque :

En signant cet accord cadre, les partenaires institutionnels ont confié au Conseil des Elus du Pays Basque le soin d'animer la mise en œuvre du Défi Côte Basque en assurant plus particulièrement :

- Le suivi des plans de financement, des travaux et des engagements financiers,
- L'évaluation annuelle des actions mises en œuvre et des moyens mobilisés,
- La coordination des outils et des initiatives dans le domaine de la mesure de la qualité de l'eau,
- L'organisation d'actions de sensibilisation, de communication, voire de formation.



Une information concertée et diffusée

Ce dispositif a donné lieu à la mise en place d'un Comité de Pilotage réunissant les représentants de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de la Région, du Département, de la police de l'Eau (DDASS, MISE64, DDE) et du Conseil des Elus du Pays Basque.

Ce Comité de Pilotage est **coprésidé** par Monsieur **Yves Casenove**, Administrateur de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, et par Monsieur **Albert Larrousset** désigné par le Conseil des Elus pour le suivi de l'opération.

Ce Comité de Pilotage réuni à sept reprises depuis le lancement du Défi, a validé l'engagement financier des partenaires du Défi, examiné les tableaux de bord de suivi de l'avancée de ces différents programmes, lancé un réseau de mesure de la qualité bactériologique des eaux du littoral, et a organisé des séminaires d'information technique en présence des différents acteurs concernés (collectivités, associations, organismes de recherche,...).

Le bilan des programmes d'assainissement du Défi

Sur la période 2004-2007, ce Comité de Pilotage a validé **66M€** de coût d'opérations en assainissement pour la reconquête de la qualité des eaux de baignade du littoral basque :

- 22.3M€ de l'Agence de l'Eau,
- 5.7M€ du Département,
- 2.9M€ de la Région,
- 35.1M€ des collectivités (maîtres d'ouvrage).

Le Défi a joué un « effet levier » par l'attribution de subventions à taux majorées à ces maîtrises d'ouvrage et permis de fédérer l'ensemble des acteurs concernées par une vision globale de la qualité des eaux de baignade sur le littoral basque.

Un outil innovant pour le suivi de la qualité des eaux de baignade et d'activités nautiques

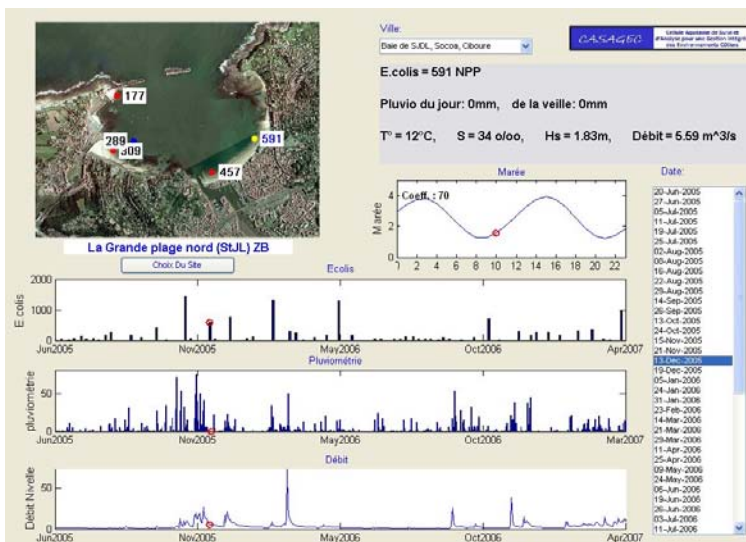
Le programme « Défi Côte Basque » a été l'occasion pour les collectivités du littoral, rassemblées au sein du syndicat mixte Kosta Garbia, de se doter d'un outil innovant permettant de mesurer et d'évaluer les efforts entrepris en matière d'assainissement et leurs impacts sur la qualité des eaux de baignade.

Un réseau de suivi à l'année des zones de baignade et d'activités nautiques du littoral basque a donc été mis en place depuis juin 2005.

Aujourd'hui, le bilan de la qualité des eaux est positif : 91% des zones de baignades et d'activités nautiques présentent des eaux de bonne qualité par tous temps et toute l'année.

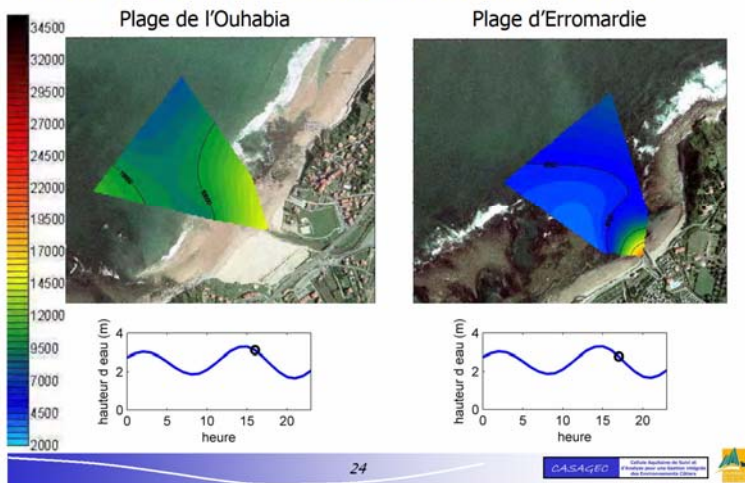
Au-delà de ce suivi bactériologique, cette campagne a permis de mesurer d'autres paramètres (marée, température de l'eau et de l'air, salinité,...) et de disposer d'une base d'environ 60 000 données.

Le traitement de ce volume très conséquent de données fait l'objet d'un partenariat avec le CASAGEC, cellule de valorisation du LASAGEC rattachée à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.



Ce partenariat a permis de développer une interface graphique pour visualiser, chaque jour, au cours d'un cycle de marée l'évolution de chacun des paramètres suivis et comprendre les processus dynamiques responsables des pollutions.

Réseau 2007-2008 - Campagne du 24 aout 2007



L'ensemble des résultats du Réseau de suivi du Défi Côte Basque met bien en évidence le fonctionnement des estuaires et l'étroite corrélation entre les bassins versants et le milieu récepteur tout au long d'un cycle de marée.

Une eau de baignade de bonne qualité à 8h du matin à marée haute, peut être dégradée à 14h30, avec les mêmes conditions météorologiques, uniquement par l'apport du bassin versant.

L'objectif est donc d'intégrer les données du Réseau du Défi Côte Basque dans le développement d'un outil de surveillance et de prévision de la qualité des eaux de baignade.

Cet outil de « gestion active des plages » est destiné aux communes, gestionnaires des zones de baignade, afin qu'elles puissent informer en temps quasi réel les baigneurs de la qualité des eaux.

Il permettrait, par exemple, de prédire la pollution consécutive à un événement pluvieux et ainsi de déclencher rapidement un plan d'alerte pouvant aller jusqu'à la fermeture de la plage. Ce système pourrait également prévoir sa réouverture en toute sécurité.

L'intérêt sera de passer d'une gestion à posteriori à une gestion en temps quasi réel et d'anticiper la future réglementation.

pour anticiper la future réglementation

Adoptée par le Conseil européen en 2006, la nouvelle directive sur les eaux de baignade entre en vigueur en France dès 2008, et exige de nouveaux principes de gestion et d'information du public, dont l'élaboration de profils de baignade, avant mars 2011.

Elle demande, en effet, aux collectivités de recenser leurs sites de baignades, de connaître précisément leur fréquentation et d'identifier les sources de pollution susceptibles d'altérer la qualité des eaux.

Ces éléments permettront d'acquérir une meilleure connaissance du «contexte plage» et de définir un plan de gestion en cas d'altération de la qualité des eaux.

Cette future réglementation rendra donc plus complexe encore la gestion de l'ouverture et de la fermeture des zones de baignade.

En ce sens, l'outil de prédiction contribue à anticiper les exigences de cette directive baignade.

Conclusion

Avec plus de 150 Millions d'euros investis par les pouvoirs publics depuis 1995 pour la reconquête de la qualité des eaux de baignade les résultats sont encourageants. Il s'agit à présent de finaliser les travaux d'assainissement en cours et mettre en œuvre une politique de gestion active des plages.

Le Défi Côte Basque touche aujourd'hui à sa fin. Les réflexions sont en cours pour que la dynamique engagée par ce programme se poursuive autour d'un autre outil de gestion intégrée qui devra dans tous les cas impulser une véritable synergie avec les bassins versants.

Le Défi Côte Basque en résumé, ce sont :

⇒ des **subventions à taux majorées** proposées aux collectivités pour la réalisation d'études et de travaux en assainissement contribuant à garantir des eaux de baignade de bonne qualité,

⇒ un **réseau de mesures, à l'année**, pour :

1. mesurer et évaluer les efforts entrepris en matière d'assainissement et leurs impacts sur la qualité des eaux de baignade,
2. acquérir des connaissances pour comprendre l'influence des paramètres océano-climatiques sur la qualité des eaux de baignade.

⇒ une **démarche partenariale** entre l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Région, le Département et le Conseil des Elus du Pays Basque.

⇒ une **animation et un portage politique local** par le Conseil des Elus du Pays Basque.

⇒ une **réflexion** engagée entre tous les acteurs concernés (collectivités, associations, administrations, organismes de recherche,...) pour **définir les futurs outils** de gestion de la qualité des eaux de baignade.

Par ces actions, le Défi Côte Basque a contribué à :

- assurer la continuité des programmes d'assainissement engagés ces dernières années par les collectivités de la Côte Basque,
- de favoriser la mise en place d'assistance technique pour les collectivités qui le souhaitent,
- de servir de levier financier sur la réalisation des travaux,
- d'avoir un effet fédérateur et accélérateur dans le planning des opérations.

Contact : Conseil des Elus du Pays Basque
4 Allées des Platanes - 64100 Bayonne
Tel : 05 59 25 38 90 / Fax : 05 59 25 38 91
Email : contact@lurraldea.net